

A V I S P U B L I C

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1458-2026

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 23 mars 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1458-2026 modifiant le Règlement numéro 0824-2018 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises pour les années 2019 à 2023 afin de reporter la date limite de la fin des travaux ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 27 mars 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 27 mars 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 27 mars 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland